

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**Séance du 19 décembre 2019**

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 25 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - Roland BLUM - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Pascal MONTECOT - François BERNARDINI représenté par Martial ALVAREZ - Patrick BORÉ représenté par Danielle MILON - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gaby CHARROUX - Arlette FRUCTUS - Alexandre GALLESE - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **ECO 006-7247/19/BM**

#### **■ Attribution d'une subvention à l'association Anima Investment Network pour l'exercice 2020 - Approbation d'une convention MET 19/13627/BM**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

ANIMA Investment Network représente un réseau international qui réunit 80 institutions et réseaux d'affaires de 22 pays. Créé en 2006 par Business France, les collectivités de Marseille-PACA et 20 institutions de développement économiques d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, le réseau ANIMA a connu un fort développement au cours des dix dernières années. L'association est actuellement présidée par M. Abdelkader Betari, Directeur Général de l'Agence de l'Oriental, l'agence de développement économique de la Région de l'Oriental au Maroc. La Ville de Marseille est membre de son Conseil d'Administration, ainsi que la Région Sud, la CCI Marseille Provence, Business France aux côtés d'organisations de neuf autres pays. Provence Promotion est un membre historique et actif du réseau.

ANIMA développe :

- De l'accompagnement d'entreprises : appui aux entreprises dans leur internationalisation au sein de la zone Europe - Afrique du Nord – Moyen-Orient
- Des services de coopération : organisation de partage d'expérience et de jumelages, développement de projets de coopération (financements européens), intervention en coordination de projet, en tant qu'expert ou via son réseau
- Des services d'intelligence économique

ANIMA fait bénéficier les acteurs du territoire de sa connaissance des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, de ses réseaux et de ses nombreuses actions de mise en relation.

**Signé le 19 Décembre 2019**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 21 janvier 2020**

Ainsi chaque année, ANIMA accompagne 300 entreprises et clusters du territoire dans leur internationalisation et leurs partenariats internationaux.

ANIMA a associé plus de 25 organisations du territoire en tant que partenaires de ses projets européens, générant ainsi plusieurs millions d'euros de financement.

Les objectifs d'ANIMA concordent avec la volonté de la Métropole Aix Marseille Provence de faire monter en puissance ses liens avec les pays de la méditerranée en développant un partenariat stratégique depuis 2016.

Ce partenariat Métropole – ANIMA englobe les 4 points suivants :

1- Stratégie : ANIMA fait bénéficier la Métropole Aix-Marseille-Provence de son expertise et de son réseau pour contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la stratégie économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient :

- Mise à jour de la barométrie - tableau de bord de l'attractivité métropolitaine et d'un benchmark portant sur une dizaine de métropoles pertinentes
- Informations sur les opportunités et principaux marchés cibles dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient
- Animation du réseau ANIMA des acteurs du développement économique ainsi que la coopération institutionnelle et technique sur la zone euro-méditerranéenne.
- Veille sur les financements européens destinés à la région Afrique du Nord et Moyen-Orient.

ANIMA a développé un service d'intelligence économique depuis 2003 qui répond à 3 besoins clés :

- Effectuer une veille active et sélective sur des pays et secteurs ciblés en Méditerranée (veille économique en continu sur plus de 150 sources d'information sélectionnées)
- Connaître les stratégies des territoires méditerranéens et des acteurs du développement économique de ces territoires
- Identifier les acteurs et les opportunités d'affaires, d'investissement et de partenariats

2- Promotion économique du territoire : ANIMA contribue et met à disposition ses réseaux pour la mise en œuvre d'évènements économiques qui assurent la promotion des écosystèmes métropolitains vers les marchés méditerranéens, en particulier l'écosystème innovation :

- Evénements soutenus directement par la Métropole Aix-Marseille-Provence : Missions économiques dans les pays méditerranéens, Forum Emerging Valley
- Evénements pilotés par ANIMA : en particulier le projet The Next Society qui associera les clusters et accélérateurs métropolitains, ainsi que Aix-Marseille Université sur plusieurs opérations en 2020.

3- Rayonnement international : ANIMA est une institution qui participe au rayonnement international de la Métropole. Elle réunit les agences gouvernementales et territoriales du développement économique de 22 pays du pourtour méditerranéen. Son travail d'intelligence économique en fait un acteur écouté par l'Union européenne, l'OCDE, l'Union pour la Méditerranée, et contribue au rayonnement de la métropole, et à sa reconnaissance en tant que pôle d'expertise et de coopération économique sur la Méditerranée. De plus, ANIMA associe de nombreux acteurs métropolitains dans ses projets de coopération, et leur donne une visibilité internationale : agence ACIM, Rising Sud, Femise, CCIMP, Provence Promotion, Région Sud, Ville de Marseille.

4- Attraction de financements européens sur le territoire métropolitain : ANIMA contribue à l'attraction de financements européens sur le territoire métropolitain soit directement par les projets gérés par ANIMA, soit indirectement en fournissant des outils d'ingénierie au service de l'écosystème métropolitain.

Par conséquent, il est proposé à la Métropole Aix-Marseille-Provence de soutenir ANIMA Investment Network dans son programme de travail 2020 à hauteur de 40 000 euros afin de poursuivre les actions déjà engagées en 2016, 2017, 2018 et 2019

Cette subvention s'appuiera sur une convention soumise à l'approbation du Bureau de Métropole définissant les modalités de cette participation (programme de travail, objectifs).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération FAG 21-5718/19/CM du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

**Où le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Le positionnement stratégique de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'international sur la zone Méditerranée Afrique et l'expertise développée par ANIMA sur ce positionnement,

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 40 000 euros à ANIMA Investment Network sous réserve de l'adoption du budget principal de la Métropole et des états spéciaux de territoire au titre de l'exercice 2020.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention d'objectifs ci-annexée conclue avec ANIMA Investment Network.

**Article 3 :**

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits sous réserve des crédits ouverts au Budget principal 2020 de la Métropole Aix-Marseille Provence - sous politique B330 – nature 65748 – fonction 64

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Relations internationales et européennes

Richard MALLIÉ